



Coris Bank International

Alassane Kaboré passe de la direction togolaise à celle de la filiale ivoirienne

Après 7 années à la tête de Coris Bank International Togo, Alassane Kaboré prend les commandes de la filiale ivoirienne du Groupe bancaire panafricain. Cette nomination intervient alors que les deux établissements occupent des positions importantes sur leurs marchés respectifs, où le financement des entreprises ...



PAGE 5

DIGITAL



Economie numérique

Le gouvernement accélère les réformes

Le paysage économique togolais est en pleine mutation. En connectant ses citoyens, ses entreprises et ses services publics, le Togo ne cesse de dynamiser son économie numérique. Du déploiement de la fibre optique à la dématérialisation des démarches, retour, à travers ce dossier ...

PAGES 6&7

DÉCENTRALISATION



Coopération

La France prépare avec les élus togolais des Assises

Frédéric Cholé a choisi le terrain. Du 12 au 15 octobre 2026, le délégué pour les Collectivités territoriales et la société civile au ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères a effectué sa première visite officielle dans le pays, avec un objectif précis : préparer les premières Assises de la coopération décentralisée franco-togolaise, prévues à Paris en janvier 2027.

PAGE 7

SOCIÉTÉ

Lomé : un incendie à Tokoin Ramco relance les appels à la solidarité

Les flammes ont détruit des biens commerciaux et laissé plusieurs commerçantes dans la détresse à Tokoin Ramco, à Lomé. Survenu dans la soirée ...

PAGE 11



Fin de visite en Chine

Que retenir du périple du président du Conseil ?

- Vers l'appropriation des innovations par les acteurs togolais
- L'intérêt du Togo pour le dynamisme industriel de Shenzhen

Du 9 au 16 octobre 2026, le président du Conseil togolais Faure Gnassingbé a effectué une visite officielle en Chine, marquée par le renforcement des relations politiques avec Pékin et la conclusion ...

PAGE 4

DERNIERES HEURES

Togo-Allemagne : des consultations à Lomé pour une coopération plus utile aux populations

Depuis le 19 octobre, Lomé accueille les consultations sur la coopération entre le Togo et l'Allemagne. Jusqu'au 23 octobre, les deux partenaires dressent le bilan de leurs programmes de développement et recherchent ensemble des solutions aux difficultés rencontrées.

Coprésidés par le ministre délégué Yackoley Johnson et Anne Rehner, du ministère allemand des Affaires étrangères, les travaux ciblent l'agriculture, l'énergie, la santé et la décentralisation. Autant de secteurs qui conditionnent le quotidien des Togolais : des revenus agricoles, l'accès à l'électricité, des soins de proximité, des communes mieux armées.

La semaine conduira aussi les délégations à Kara, Kantè et Kpalimé, pour des visites et des remises d'équipements. L'occasion de mesurer, sur le terrain, ce que produisent réellement les projets. Ces échanges préparent également les négociations intergouvernementales de l'an prochain.

Togo / Secteur privé

Le Sénégal et l'Égypte pour de nouveaux marchés aux entreprises

Le rapprochement entre les entreprises togolaises, sénégalaises et égyptiennes pourrait ouvrir de nouveaux débouchés aux producteurs et renforcer les échanges régionaux. C'est l'objectif des discussions engagées le samedi 17 octobre 2026 à Lomé ...



PAGE 5

	SOMMAIRE	Afrique Le marché des appareils 5G devrait croître de 12,72 % en moyenne par an d'ici 2031 (rapport)  P 4	COP 17/Biodiversité Accélérer la mise en œuvre des engagements pour enrayer l'érosion du vivant  P 10	Lomé : un incendie à Tokoin Ramco relance les appels à la solidarité  P 11
---	------------------------	---	--	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Revendre des céréales et oléagineux dans le grand marché de Kara : l'histoire d'Essoyomewe

Kadanga Essoyomewe est occupée ces jours-ci. Qu'elle aille dans les zones rurales pour acheter en grande quantité des céréales et des oléagineux ou qu'elle parte vendre ses produits dans le grand marché de Kara, ses journées sont désormais partagées entre ses responsabilités familiales et son Activité Génératrice de Revenus. Pourtant, il y a quelques années, quand elle quittait le campus sans diplôme par manque de moyens financiers, sa vie était très différente.

Chaque jour, des milliers de femmes Togolaises se livrent à des activités commerciales diverses au Togo ou au-delà des frontières nationales. Elles achètent et vendent de tout, des produits agricoles aux produits manufacturés. Ce sont surtout elles qui traversent les frontières pour aller acheter des produits dans les pays limitrophes. Elles dirigent également la plupart des petites exploitations agricoles. Dans la famille de Kadanga Essoyomewe par exemple, pratiquement toutes les femmes sont des commerçantes : sa mère et plusieurs de ses tantes maternelles. Contrainte d'abandonner ses études universitaires pour des raisons économiques, c'est donc tout naturellement qu'Essoyomewe décide de suivre la même voie que sa mère et ses tantes. "Ma mère et mes tantes ont réussi avec le commerce. Alors je me suis demandée

pourquoi pas. J'ai échangé avec mes parents et ils n'étaient pas contre". Au Togo comme ailleurs en Afrique, la demande en produits céréaliers des populations urbaines augmente rapidement et offre des occasions uniques pour le secteur céréalier, non seulement pour les agriculteurs et agricultrices, mais aussi pour les revendeuses de nos marchés. "La demande en produits céréaliers dans les marchés est très forte. J'ai donc décidé de commencer par revendre du maïs", nous confie t-elle. Avec ses ressources et l'apport de sa mère, elle trouve une petite baraque au marché et devient officiellement revendeuse de céréales.

C'est par ses amies du marché qu'elle entend parler pour la première fois des produits FNFI. Au début, elle était dubitative. Car, avant le lancement des activités du FNFI, elle

avait déjà tenté à plusieurs reprises de faire des prêts auprès d'usuriers et autres acteurs du domaine. Mais, elle a été découragée par les taux d'intérêt élevés et les garanties exigées. Des contraintes qui jouent effectivement un rôle majeur dans l'exclusion des



Kadanga Essoyomewe

femmes du marché formel du crédit. Et lorsqu'elles y ont accès, les femmes se voient généralement imposer des conditions de prêt plus strictes que les hommes. Essoyomewe n'a donc pas voulu tenter l'aventure. C'est pratiquement 6 mois après, c'est-à-dire en juillet 2015 que par des témoignages des femmes du marché, elle est finalement convaincue

et décide de faire le pas. Ainsi, elle obtient le Produit APSEF, Accès des Pauvres aux Services Financiers. "Je peux vous dire que mon seul regret c'est d'avoir traîné les pas. Le taux d'intérêt est très souple pour nous les femmes", confesse-t-elle. Le crédit

contribue à mettre de l'huile dans les rouages des femmes commerçantes. Elles sont des centaines de milliers à bénéficier de l'accompagnement du FNFI depuis 2014. Comblée par ce succès, Essoyomewe a rapidement diversifié ses produits céréaliers avec ses bénéfices et les prêts successifs obtenus.

Après le lancement du produit Nkodédé, elle y voit une opportunité. Elle a rapidement fait les démarches et a obtenu 2 000 000 FCFA. Avec cette somme, elle stocke désormais des sacs de céréales et revend également des oléagineux. Son commerce s'est développé rapidement, et ses bénéfices ont augmenté en conséquence. Les oléagineux, en particulier, se sont avérés essentiels pour la croissance de son entreprise. Grâce à sa réussite, elle est désormais en mesure d'aider les autres et en est fière.

Mais, elle a encore un objectif. À l'entendre, l'urbanisation en cours a entraîné une modification des préférences alimentaires, la tendance allant vers des produits céréaliers plus transformés et littéralement prêts à l'emploi, ce qui ouvre la voie à de nouvelles valeurs ajoutées. Elle veut donc se lancer dans les prochaines années dans la transformation des produits céréaliers et compte sur le FNFI. "Avec le FNFI, nous les femmes pouvons réaliser nos rêves", conclut-elle.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel





fnfi
Fonds National de la Finance Inclusive

	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Edy Alley Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva	Alexandre Wémima Edem Dadzie Caleb Akponou Affo-Djèlè Alarba Responsable administrative, financière et commerciale: Amah Essognim	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	---	--	--

Visite officielle en Chine

Favoriser l'appropriation des innovations par les acteurs togolais

Le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a placé l'innovation technologique au cœur des axes majeurs de sa visite officielle en Chine.

C'est dans cette dynamique qu'il s'est rendu, le vendredi 16 octobre 2026 au siège de

terrain. À cette occasion, les responsables du géant chinois des technologies numériques ont présenté au président du Conseil les orientations stratégiques de l'entreprise pour accompagner la transformation du Togo,

2026-2031. Pour concrétiser cette ambition, le gouvernement togolais a signé un protocole d'accord avec Huawei Technologies, ouvrant de nouvelles perspectives de coopération. La coopération entre le Togo et Huawei couvrira plusieurs domaines, notamment la connectivité et l'innovation technologique, avec un accent particulier sur l'énergie, le transport intelligent et la douane intelligente, en vue de moderniser les infrastructures, d'optimiser les services et de renforcer l'efficacité des systèmes et des administrations publiques. Elle s'insère plus largement dans la dynamique de transformation numérique

du pays. Cet accord s'inscrit dans la dynamique des engagements majeurs contenus dans la Déclaration conjointe adoptée le 15 octobre 2026 à Pékin, en présence du président du Conseil et du Premier ministre chinois. Le transfert de compétences et de technologies occupe également une place importante dans cette coopération. L'objectif est de favoriser l'appropriation des innovations par les acteurs togolais, de développer une expertise locale et de former des ressources humaines capables de concevoir, d'adapter et d'exploiter durablement ces technologies.

s'est félicité de la signature de cet accord avec Huawei, qui ouvre de nouvelles perspectives de coopération. Au terme de cette visite officielle, le gouvernement togolais entend traduire les engagements pris en retombées concrètes, notamment en matière d'investissements, de transfert de compétences, d'innovation technologique et de création d'emplois.

Les accords conclus et les perspectives de coopération explorées constituent autant de leviers pour accompagner la transformation économique du pays et renforcer les opportunités offertes à la jeunesse togolaise.

Edem Dadzie



Faure Gnassingbé (au milieu), en échange avec les responsables de Huawei (Crédit photo : Présidence du Conseil)

Huawei, à Shenzhen, dans la province du Guangdong, ultime étape de sa visite de

en cohérence avec les ambitions de la Feuille de route gouvernementale

Le président du Conseil

Développement

Intérêt particulier du Togo pour le dynamisme industriel de Shenzhen

Le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé a achevé le vendredi 16 octobre 2026 sa visite officielle en Chine à Shenzhen, dans la province du Guangdong.

Il s'agit de l'un des principaux pôles de croissance de l'économie chinoise et un centre mondial de l'industrie, de l'innovation technologique et du commerce international.

d'amitié et de partenariat entre sa province et le Togo. Il a présenté au chef du gouvernement, les possibilités de coopération qu'offre le Guangdong dans des secteurs stratégiques pour le développement économique du Togo. Le Guangdong demeure la première province économique de Chine pour la 37ème année

moyenne d'environ 5% sur l'ensemble de la période. Avec Shenzhen comme vitrine de son dynamisme, Guangdong occupe une place de premier plan dans les chaînes de valeur mondiales, notamment dans le domaine de l'électronique, des télécommunications, de l'industrie manufacturière, des technologies numériques et de l'innovation. La province s'appuie également sur des infrastructures portuaires et logistiques de premier ordre, qui soutiennent son intégration au commerce maritime international et renforcent son attractivité auprès des investisseurs. Ambition du Togo de conforter sa position de plateforme logistique et commerciale

plateforme logistique et commerciale en Afrique de l'Ouest. Grâce à sa situation géographique et à son ouverture sur les marchés régionaux et internationaux, le port de Lomé constitue, à cet égard, un atout majeur pour approfondir les échanges avec les grands centres économiques asiatiques. Au-delà des infrastructures portuaires, l'agriculture, la pêche, le tourisme, la formation professionnelle, le transfert de technologie, et les échanges universitaires ont également été identifiés comme des domaines propices à une coopération renforcée.

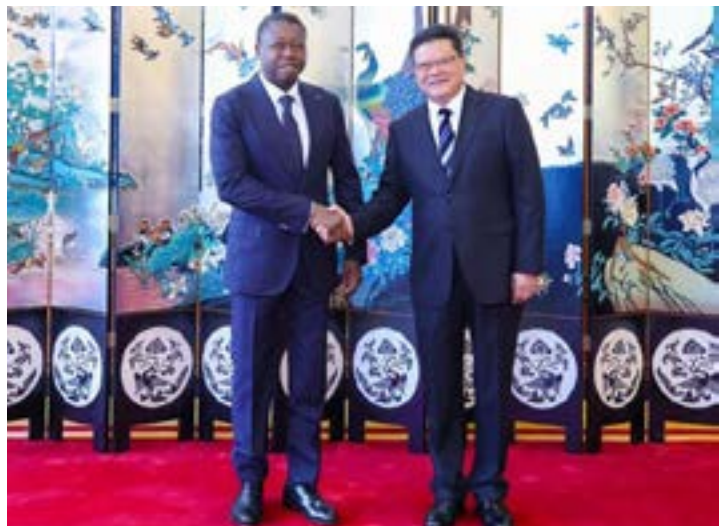
La coopération décentralisée a également occupé une place importante dans les échanges, avec une attention particulière portée aux relations de jumelage établies en 1996 entre Shenzhen et Lomé. Cette coopération entre collectivités territoriales constitue un cadre privilégié pour multiplier les initiatives conjointes et promouvoir le partage d'expériences.

Le président du Conseil a salué l'accueil chaleureux réservé à sa délégation. Il a souligné que le choix de Shenzhen pour clôturer sa visite officielle traduisait l'intérêt particulier du

Togo pour le dynamisme industriel et technologique de cette métropole. Le président Faure Essozimna Gnassingbé a réaffirmé l'importance du partenariat sino-togolais, fondé sur la confiance mutuelle et une vision de long terme. Au fil des années, cette coopération s'est traduite par le renforcement des échanges et la recherche de nouvelles possibilités de collaboration, notamment dans les secteurs présentant un fort potentiel économique et social.

L'approfondissement des relations avec le Guangdong s'inscrit dans cette continuité et témoigne de la volonté du gouvernement togolais de diversifier ses partenariats avec les principaux centres de croissance de l'économie chinoise. Cette étape à Shenzhen ouvre ainsi de nouvelles perspectives dans les relations entre le Togo et la Chine. Elle traduit une volonté commune de rapprocher les atouts industriels, technologiques, portuaires et commerciaux du Guangdong des priorités de développement économique du Togo, dans une logique de partenariat durable, de diversification des échanges et de consolidation des opportunités de croissance.

E. Dadzie



Faure Gnassingbé (g) et Meng Fanli, Le gouverneur du Guangdong (d)

Cette dernière étape de son déplacement a été marquée par des échanges consacrés au renforcement des perspectives de coopération économique entre le Togo et cette province chinoise aux multiples atouts.

À cette occasion, le président du Conseil s'est entretenu avec les autorités provinciales. Le gouverneur du Guangdong, Meng Fanli, s'est réjoui de cette visite, symbole de la qualité des relations

consécutives. Il représente à lui seul plus de 10% de la production économique nationale. La province abrite également la deuxième place boursière de Chine, dont la capitalisation dépasse les 514 milliards de dollars. Pour 2026, dans le cadre du lancement du 15ème Plan quinquennal (2026-2030), le Guangdong vise une croissance de son produit intérieur brut (PIB) comprise entre 4,5% et 5%, avec un objectif de croissance annuelle

Dans cette perspective, le secteur portuaire figure parmi les principaux axes de coopération évoqués par le gouverneur, notamment à travers le développement des échanges entre le Port autonome de Lomé et les acteurs portuaires du Guangdong. Ce rapprochement ouvre des perspectives pour consolider les connexions maritimes, intensifier les flux commerciaux et développer les activités logistiques. Il s'inscrit dans l'ambition du Togo de conforter sa position de

Fin de visite en Chine**Que retenir du périple du président du Conseil ?**

Du 9 au 16 octobre 2026, le président du Conseil togolais Faure Gnassingbé a effectué une visite officielle en Chine, marquée par le renforcement des relations politiques avec Pékin et la conclusion de quinze instruments de coopération.

De l'agriculture intelligente au numérique, en passant par les infrastructures portuaires et l'économie maritime, Lomé cherche à faire de ce rapprochement un levier de transformation économique. Reste désormais à traduire les engagements annoncés en réalisations concrètes. Dans un contexte international marqué par la recomposition des alliances économiques et la concurrence autour des technologies, le Togo entend consolider ses relations avec la Chine. Le déplacement effectué par Faure Essozimna Gnassingbé du 9 au 16 octobre 2026 s'inscrit dans cette stratégie d'ouverture, avec une ambition affichée : renforcer les partenariats susceptibles d'accompagner la modernisation de l'économie nationale.

De Xi'an à Shenzhen, en passant par Xiamen et Pékin, cette visite a combiné rencontres diplomatiques, échanges avec les autorités provinciales et découverte de dispositifs technologiques. Elle a également été marquée par l'élévation des relations bilatérales au rang de « Communauté d'avenir partagé Chine-Togo à l'ère nouvelle », ainsi que par la signature de quinze instruments de coopération.

Au-delà des symboles diplomatiques, les secteurs abordés témoignent d'une volonté de diversifier les échanges et de rapprocher la coopération sino-togolaise des priorités de développement du pays. Agriculture, transformation numérique, industrialisation, formation et recherche maritime figurent parmi les domaines concernés. Leur potentiel est réel, mais leur impact dépendra de la capacité des deux partenaires à donner une traduction opérationnelle aux engagements pris.

À Pékin, un rapprochement politique consacré au plus haut niveau

Le 13 octobre 2026, la rencontre entre Faure Essozimna Gnassingbé et le président chinois Xi Jinping a constitué l'un des principaux temps forts de la visite. Les deux dirigeants ont convenu de donner une nouvelle dimension à leur relation, désormais inscrite dans le cadre d'une «

Communauté d'avenir partagé Chine-Togo à l'ère nouvelle ». Cette évolution traduit la volonté de consolider un partenariat fondé sur le dialogue politique et l'élargissement des domaines de coopération. Pour Lomé, elle ouvre des perspectives supplémentaires en matière



Faure Gnassingbé (Crédit photo : Présidence du Conseil)

d'investissement, de transfert de technologies et de formation. Le président du Conseil a notamment insisté sur la nécessité de faire bénéficier les populations des opportunités générées par cette relation, en particulier à travers l'emploi et le développement des compétences.

Le 15 octobre 2026, les échanges avec le Premier ministre chinois, Li Qiang, ont donné lieu à l'adoption d'une Déclaration conjointe. Pékin y a réaffirmé son soutien aux réformes institutionnelles de la Vème République et à la Feuille de route gouvernementale togolaise. Les deux parties ont également exprimé leur volonté de poursuivre leur concertation sur les grandes questions internationales. La rencontre avec Zhao Leji, président de l'Assemblée populaire nationale, a, de son côté, porté sur le renforcement de la coopération interparlementaire et la concertation dans les enceintes multilatérales. Ces échanges consolident le cadre politique des relations entre Lomé et Pékin. Ils constituent un point d'appui pour le développement de projets économiques, sans préjuger toutefois de leur réalisation effective.

Des provinces chinoises comme terrains d'observation

La visite ne s'est pas limitée aux rencontres organisées dans la capitale. Dans les provinces du Shaanxi, du Fujian et du Guangdong, le président du Conseil a pu examiner plusieurs expériences chinoises en matière de développement territorial, d'innovation et

d'organisation économique. Dans le Shaanxi, les discussions avec le gouverneur Zhao Gang ont porté sur les possibilités de coopération dans l'agriculture, les sciences, les infrastructures et la culture. Un mémorandum d'entente entre cette province et la région togolaise de la Kara a été conclu, ouvrant la voie à

une coopération décentralisée entre les deux territoires.

L'intérêt de cette démarche réside dans la possibilité de développer des échanges techniques et institutionnels au-delà des relations entre gouvernements centraux. La valorisation des ressources locales, le développement rural et le partage d'expériences en matière d'organisation économique pourraient notamment nourrir de nouvelles initiatives au Togo.

La visite de Nangou, dans la région de Yan'an, a également permis d'observer des mécanismes de développement local fondés sur la mobilisation communautaire et la valorisation des ressources territoriales. Dans le Fujian, les échanges ont davantage porté sur les questions maritimes et la gouvernance des océans. Au Guangdong, les discussions ont ouvert des perspectives de coopération dans les domaines portuaire et industriel. Cette approche territoriale élargit le champ du partenariat sino-togolais. Elle pourrait favoriser des collaborations plus directement liées aux besoins des collectivités, des producteurs et des entreprises, sous réserve de projets clairement définis et de moyens adaptés.

L'agriculture intelligente, entre innovation et sécurité alimentaire

À Yangling, dans le Shaanxi, la visite d'un parc de démonstration consacré à l'agriculture intelligente a permis de découvrir des technologies mobilisant l'intelligence

artificielle, la robotique et les outils numériques pour améliorer les systèmes de production. Pour le Togo, la modernisation agricole constitue un enjeu économique et social majeur. L'amélioration des rendements, la réduction des pertes après récolte et le développement des activités de transformation peuvent contribuer à renforcer la sécurité alimentaire et les revenus des producteurs. L'expérience chinoise offre des pistes d'adaptation, notamment en matière d'irrigation, de gestion des cultures et d'utilisation des données agricoles. Mais le transfert de ces technologies suppose de tenir compte des conditions locales, du coût des équipements et des capacités techniques des exploitants.

La formation et l'accompagnement des producteurs seront donc essentiels. L'objectif ne peut se limiter à l'introduction de nouveaux outils : il s'agit aussi de renforcer les compétences, de rapprocher la recherche des exploitations et de développer des filières agricoles plus compétitives.

Huawei au cœur des perspectives de coopération technologiques

À Shenzhen, le 16 octobre 2026, le gouvernement togolais et Huawei Technologies ont signé un protocole d'accord stratégique portant notamment sur la transformation numérique, la connectivité, l'intelligence artificielle, la cybersécurité et le transfert de compétences. L'accord intervient alors que le numérique prend une place croissante dans le fonctionnement des administrations et des entreprises. Pour le Togo, le développement des infrastructures de communication peut contribuer à améliorer l'accès aux services, à faciliter les échanges économiques et à soutenir l'émergence de nouvelles activités.

La formation constitue un autre enjeu central. Le développement des compétences locales sera déterminant pour permettre aux jeunes professionnels et aux entreprises togolaises de tirer parti des technologies et de participer à la création de solutions adaptées au marché national.

La mise en œuvre de ce partenariat devra néanmoins préciser les projets prioritaires, les modalités de financement et les mécanismes de transfert de

savoir-faire. La cybersécurité et la maîtrise des infrastructures numériques devront également accompagner cette évolution. L'enjeu est de faire du numérique un outil de modernisation de l'économie, et non un simple objectif technologique.

Le port de Lomé, au-delà du transit commercial

Au Guangdong, les échanges avec le gouverneur Meng Fanli ont porté sur les possibilités de coopération entre les infrastructures portuaires de cette province chinoise et le Port autonome de Lomé. Le renforcement du jumelage entre Lomé et Shenzhen, établi en 1996, figurait également parmi les sujets abordés.

Le port togolais occupe une place importante dans les échanges commerciaux régionaux. Pour le pays, la question est désormais de mieux convertir cet avantage logistique en activités productives et en valeur ajoutée locale.

L'expérience industrielle du Guangdong et de Shenzhen peut alimenter la réflexion sur le développement des zones industrielles, la modernisation des services logistiques et l'accueil d'investissements productifs. La transformation agro-industrielle, les services aux entreprises et les activités liées au transport maritime constituent notamment des pistes de diversification.

Une telle évolution suppose toutefois des infrastructures adaptées, une offre énergétique suffisante, une main-d'œuvre qualifiée et un environnement favorable aux investissements. Le défi consiste à développer autour du port, des activités.. qui profitent davantage à l'économie nationale, au-delà des seuls flux de marchandises.

L'économie maritime, un potentiel à mieux valoriser

A Xiamen, dans la province du Fujian, le président du Conseil a visité un institut d'océanographie relevant du ministère chinois des Ressources naturelles. Cette étape a mis en lumière les perspectives de coopération en matière de recherche marine, de formation et de gestion des ressources océaniques.

Pour le Togo, les enjeux concernent notamment la connaissance du milieu marin, la gestion des ressources halieutiques, la protection du littoral et la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Les échanges avec les institutions chinoises pourraient contribuer au renforcement des capacités ...

Togo / Secteur privé

Les partenariats avec le Sénégal et l'Égypte pour ouvrir de nouveaux marchés aux entreprises

Le rapprochement entre les entreprises togolaises, sénégalaises et égyptiennes pourrait ouvrir de nouveaux débouchés aux producteurs et renforcer les échanges régionaux. C'est l'objectif des discussions engagées le samedi 17 octobre 2026 à Lomé, où le président de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo), José Kwassi Symenouh, a reçu les ambassadeurs du Sénégal et de l'Égypte.

deuxième trimestre 2025. Le renforcement des liens commerciaux pourrait donc consolider les échanges existants et faciliter l'accès de nouvelles entreprises à ce marché.

La coopération avec l'Égypte présente un autre défi : réduire un déséquilibre commercial marqué. En 2025, les importations togolaises de produits égyptiens ont atteint environ 30,29 millions de

des Affaires étrangères, Badr Abdelatty, accompagné d'hommes d'affaires, est annoncée pour le premier trimestre 2027. Les deux pays disposent déjà d'un comité mixte bilatéral, qui pourrait servir de cadre pour faire avancer les projets. Les infrastructures, la santé et les échanges portuaires figurent aussi parmi les pistes de collaboration. Pour les entreprises, l'enjeu est désormais de dépasser



José Kwassi Symenouh (d) et l'ambassadrice d'Egypte (g)

Avec le Sénégal, les échanges ont porté sur la mise en relation des opérateurs économiques et la facilitation de leur accès aux marchés. Cette démarche s'inscrit notamment dans la dynamique de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), qui vise à stimuler le commerce entre pays africains. Les difficultés rencontrées aux frontières ont également été évoquées, car les formalités et les contraintes logistiques peuvent freiner les transactions.

Le Sénégal représente déjà un débouché pour les produits togolais. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (Inseed), il absorbait 6,2 % des exportations du Togo au

dollars, contre près de 302 000 dollars d'exportations togolaises vers ce pays. Les matériaux de construction, les produits sucrés et les combustibles figurent parmi les principales marchandises importées.

Pour rééquilibrer ces échanges, les deux parties envisagent des partenariats dans l'agriculture, les médicaments, les technologies et la construction. Ces secteurs pourraient favoriser l'arrivée d'investissements, soutenir la transformation locale et créer des possibilités de vente pour les entreprises togolaises. Le président de la CCI-Togo estime que cette coopération peut contribuer à l'industrialisation du pays.

Une visite du ministre égyptien

les rencontres protocolaires et de conclure des accords commerciaux concrets. Pour les populations, des partenariats bien structurés pourraient favoriser l'activité économique, diversifier l'offre de produits et soutenir l'emploi. Leur impact dépendra toutefois de la capacité des acteurs à lever les obstacles aux échanges et à transformer les intentions en résultats mesurables.

Un suivi régulier des engagements, l'identification des produits exportables et l'accompagnement des petites entreprises locales seront également nécessaires pour que ces ouvertures bénéficient directement aux communautés concernées.

La Rédaction

Coris Bank International Alassane Kaboré passe de la direction togolaise à celle de la filiale ivoirienne

Après 7 années à la tête de Coris Bank International Togo, Alassane Kaboré prend les commandes de la filiale ivoirienne du Groupe bancaire panafricain. Cette nomination intervient alors que les deux établissements occupent des positions importantes sur leurs marchés respectifs, où le financement des entreprises et l'accès aux services bancaires restent des enjeux pour l'activité économique.



Alassane Kaboré

Le banquier burkinabè possède une expérience acquise dans plusieurs pays de l'Union monétaire ouest-africaine. Diplômé de l'École nationale d'administration et de magistrature du Faso et de l'Institut des techniques bancaires, Alassane Kaboré s'est spécialisé en ingénierie financière et en gestion des risques. Il rejoint Coris Bank International en 2011 comme chargé d'affaires auprès des entreprises au Burkina Faso, puis devient directeur des risques au Mali.

Le 2 juillet 2018, il est nommé directeur général de la filiale togolaise, en remplacement de Sanou Seydou. Durant son mandat à Lomé, la banque diversifie ses services avec le lancement de Coris Money et le développement d'une offre de finance islamique.

Les données de la Commission bancaire de l'Umoa pour l'exercice 2025 situent Coris Bank International Togo au troisième rang du marché national selon le total de bilan. Celui-ci s'élève à 615,5 milliards de FCFA, tandis que le bénéfice net atteint 7,06 milliards, en progression de 23,1 % par rapport à 2024.

Sa nouvelle mission le conduit sur un marché plus important en volume d'activité. Créée en 2013, Coris Bank International Côte d'Ivoire affiche, en 2025, un total de bilan de 1 324,01 milliards de FCFA et un bénéfice net de 24,5 milliards. Elle propose des services aux particuliers, finance les petites et moyennes entreprises et accompagne les porteurs de projets. À Abidjan, Alassane Kaboré devra consolider les activités de la banque, préserver la qualité des crédits et maintenir sa rentabilité dans un environnement concurrentiel. Pour les clients et les entreprises, l'intérêt de cette évolution résidera notamment dans la capacité de l'établissement à répondre à leurs besoins de financement et à améliorer ses services.

Aucun objectif chiffré n'a été communiqué. Les prochaines évolutions des dépôts, des crédits et des résultats financiers permettront d'apprécier les performances de la filiale sous sa direction.

Edy Alley

Afrique

Le marché des appareils 5G devrait croître de 12,72 % en moyenne par an d'ici 2031 (rapport)

La 5G, qui représente actuellement environ 5 % de l'ensemble des connexions sur le continent, devrait monter en puissance durant les prochaines années, poussant les utilisateurs du réseau à passer des téléphones basiques et des terminaux 4G aux appareils compatibles avec cette technologie.

Le marché africain des appareils compatibles avec la cinquième génération des

réseaux de télécommunications (5G) devrait enregistrer une croissance annuelle moyenne

de 12,72 % entre 2026 et 2031 en termes de volumes d'expéditions, selon un rapport publié le 1er septembre 2026 par le cabinet de recherche et de conseil Mordor Intelligence. Intitulé « Africa 5G device market size & share analysis - Growth

trends and forecast 2026-2031 », le rapport précise que le nombre d'appareils expédiés vers le continent devrait passer d'environ 500 millions d'unités en 2026 à quelque 910 millions d'unités en 2031. Les principaux moteurs de la

croissance projetée du marché sont la multiplication des programmes de financement des terminaux, un déploiement plus large de l'accès sans fil fixe 5G (Fixed Wireless Access/FWA) et l'augmentation de l'offre de...

Suite à la page 8

Economie numérique

Le gouvernement accélère les réformes pour stimuler la croissance

Le paysage économique togolais est en pleine mutation. En connectant ses citoyens, ses entreprises et ses services publics, le Togo ne cesse de dynamiser son économie numérique. Du déploiement de la fibre optique à la dématérialisation des démarches, retour, à travers ce dossier, sur la façon dont le pays exploite la puissance de l'économie numérique pour stimuler la croissance inclusive.

Ensemble des activités qui reposent sur la technologie de l'information et de la communication, l'économie numérique, représente un outil de développement

de couverture internet a connu une progression rapide atteignant 90 % de couverture fixe et mobile en 2025 contre 75 % en 2020.

Grâce aux efforts

seulement pour accroître la célérité des services, mais aussi pour renforcer l'inclusion sociale.

Engagé dans un processus de digitalisation pour renforcer l'inclusion sociale, le Togo ne manque pas d'initiatives pour changer la donne. Que ce soit au niveau du gouvernement, du secteur privé, du secteur public ou des startups, les initiatives ne cessent

pousse massivement les populations, y compris les plus rurales ou non bancarisées, à s'équiper d'une carte SIM pour gérer leur argent au quotidien, donnant un dynamisme à l'économie numérique.

Rien qu'au troisième trimestre de l'année 2025, la valeur des transactions de mobile money au Togo a atteint 1398 milliards de FCFA, avec un marché dominé par Mixx et Flooz. Pendant ce temps, le taux de pénétration mobile money est estimé à environ 52,5 % de la population, pour plus de 12,5 millions de comptes de monnaie électronique ouverts.

Mettre à contribution l'économie numérique

Mettant à contribution le développement de l'économie numérique, le gouvernement ne cesse d'apporter sa touche accélératrice au secteur. Dans ce sens, plusieurs mesures sont engagées pour accroître le développement économique et social. C'est dans cette logique que la Stratégie Togo Digital, portée par le président du Conseil, Faure Gnassingbé, est déployée. Les principales actions menées à travers le ministère de l'Efficacité du Service public et de la Transformation numérique, porte des initiatives comme la connexion du pays au câble sous-marin Equiano de Google pour faire du Togo un hub numérique en Afrique de l'Ouest. Le déploiement de câble permet au Togo de renforcer la connectivité internet et de soutenir la stratégie de transformation numérique du pays.

Des infrastructures telles que le Projet d'accélération numérique du Togo (PANT) et l'extension du réseau Backhaul dans les régions des Savanes et de la Kara font également partie des

initiatives déployées par le Togo. Ce réseau qui sert d'autoroute numérique intermédiaire permet de relier l'accès local au cœur du réseau national et mondial.

Des infrastructures comme Lomé Data Center, permettent d'assurer la souveraineté au pays en permettant à l'État togolais, aux ministères, aux entreprises et aux administrations de conserver et de traiter leurs données localement plutôt que de dépendre de serveurs situés à l'étranger. En mettant à disposition des espaces sécurisés (baies de serveurs, équipements réseau) pour les opérateurs télécoms (FAI), les hébergeurs, les banques et les entreprises, cette infrastructure participe au développement de l'économie numérique.

Via la Stratégie Togo Digital, l'on assiste également à la modernisation et à la digitalisation de l'administration. Plus de 200 démarches et procédures administratives sont mises en ligne sur la plateforme officielle service-public.tg. En amont, la stratégie soutient les grands chantiers numériques du pays, comme la mise en place de l'identification biométrique et l'amélioration de la bande passante internationale via les câbles sous-marins.

Aujourd'hui, le Togo nourrit de grandes ambitions pour la transformation de son administration. Le pays fait de la dématérialisation du service public un axe majeur de sa modernisation, avec l'ambition d'offrir aux citoyens un accès fluide, rapide et transparent aux services essentiels. Cette dynamique redéfinit entièrement le rapport entre l'État et l'usager,



Faure Gnassingbé dans une usine de technologie agricole en Chine

économique, social et de création d'emplois. Avec un chiffre d'affaires sectoriel estimé à 349,54 millions d'euros en 2022, le gouvernement s'est engagé à porter la contribution à 10 % du produit intérieur brut (PIB).

En s'engageant à faire du numérique un outil de développement, le gouvernement qui a axé sa stratégie nationale sur trois piliers fondamentaux que sont : la modernisation des infrastructures, la dématérialisation et le renforcement des compétences ne cessent de hisser le secteur.

Via la modernisation des infrastructures, le gouvernement entend améliorer la couverture du réseau, déployer du très haut débit et renforcer le maillage du territoire. Ainsi, grâce aux efforts déployés, le taux

engagés, le Togo n'est plus du reste dans la révolution numérique. Tous les secteurs se digitalisent avec à la clé, la célérité des services publics pour les citoyens. Dans ce même élan, l'accompagnement social des populations se renforce à travers des transferts monétaires. Cette révolution numérique des services publics, fruits d'une volonté politique des plus hautes autorités du pays, s'accompagne d'un dynamisme économique et social.

Avec le taux d'accès à l'internet mobile de plus en plus croissant, couplé à l'accroissement du nombre de souscriptions à la téléphonie mobile, le numérique devient un outil indispensable à l'amélioration de l'inclusion sociale. Et ces dernières années, nombreuses sont les initiatives engagées dans divers domaines, non

de se multiplier pour accroître la célérité des services et améliorer davantage les conditions de vie des populations. Cette mutation est favorisée par un nombre croissant d'abonnés aux services de téléphonie.

En 2025, l'on estime à 8,69 millions les abonnements à la téléphonie mobile, ce qui représente un taux de pénétration de 100,31 %, selon l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep). Ce taux s'explique par la détention de plusieurs cartes SIM par certaines personnes.

Dans la même logique, celle du développement de l'économie numérique, le téléphone portable est devenu le principal outil d'inclusion financière au Togo. L'explosion des mobile money (paiements, transferts d'argent, épargne)

en plaçant l'efficacité, l'équité et l'innovation au centre de l'action publique.

Finies les longues files d'attente, les démarches répétitives et les documents égarés par les détenteurs. Grâce au portail national des services publics digitalisés, les Togolais peuvent désormais effectuer en ligne plusieurs procédures administratives qui, autrefois, exigeaient des déplacements coûteux et chronophages.

Demande d'actes d'état civil, paiement de taxes, renouvellement de documents, formalités liées aux entreprises, etc., le numérique devient la clé d'un accès simplifié et sécurisé.

Cette orientation répond à une exigence, celle de rapprocher l'administration du citoyen et de fluidifier la relation administrative. Elle marque également la volonté d'un État qui s'adapte aux réalités contemporaines pour mieux accompagner une population jeune, connectée et avide de solutions rapides pour son épanouissement social.

L'écosystème Tech, ne cesse aussi de bénéficier d'un soutien plus accru. Le Centre de

Transformation Digitale du Togo et des structures comme le Djanta Tech Hub, sont déployés pour accompagner le secteur privé. Aussi offrent-ils des programmes de formation des jeunes aux compétences du numérique, à la programmation et à l'intelligence artificielle (IA).

L'économie numérique au service du social

En mettant à profit la percée numérique du pays, plusieurs initiatives sont prises par le gouvernement pour accroître la contribution au développement social des populations. Au nombre de ces initiatives, le télépaiement des impôts et taxes pour les grandes entreprises, le dédouanement des marchandises en ligne, la mise en place du porte-monnaie électronique Agri PME, destiné à distribuer et à subventionner la distribution des engrais via le téléphone portable, l'initiative Eco CCP pour favoriser l'inclusion financière des populations, surtout rurales, et le projet e-gouv pour accroître la célérité dans les services rendus aux populations.

En 2020, et avec l'avènement de la pandémie du covid-19, qui a dû imposer des mesures barrières et la

distanciation sociale, l'économie numérique a franchi un nouveau cap. Il a été mis à contribution pour renforcer l'assistance sociale des populations à travers Novissi, un programme qui dans l'intervalle de quelques mois, a touché plus d'un million de personnes issues des couches défavorisées.

Aussi, pour assurer la couverture maladie universelle des populations, il a été mis en place par l'Institut national d'assurance maladie (Inam) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) une plateforme digitale spécialement dédiée à l'enrôlement et à la couverture maladie des acteurs de l'informel autrefois exclus du système. De même, le numérique est mis à contribution pour renforcer l'inclusion et couverture sociale des populations surtout les plus vulnérables.

Le transfert monétaire et sa contribution

Outre les initiatives susmentionnées, le transfert monétaire, un pan de l'économie numérique du Togo, constitue également un puissant moyen d'amélioration de l'inclusion financière et de la lutte contre la

pauvreté. Cette initiative, mise en œuvre par l'État, apporte un soutien direct aux ménages les plus vulnérables.

Dans un contexte où le niveau d'inflation et la cherté de la vie fragilisent le pouvoir d'achat, les transferts monétaires réguliers constituent un véritable filet de sécurité sociale, évitant à de nombreuses familles de basculer dans l'extrême pauvreté.

Aussi constituent-ils un véritable levier d'inclusion financière des populations, surtout les plus vulnérables, n'ayant pas la capacité de s'offrir des prêts bancaires. Nonobstant le chemin parcouru, le développement d'une véritable économie numérique au Togo fait face à plusieurs défis structurels et opérationnels. Ces derniers sont relatifs à la fragmentation des initiatives, à la faible digitalisation de TPME, à la faible inclusion numérique, au manque de formation des talents et à la sous-représentation des femmes.

Le manque de synergie et de collaboration entre les acteurs publics et privés, ainsi que l'absence de mutualisation des ressources pour promouvoir l'économie

numérique, freinent la construction d'un écosystème cohérent et solide. De même, les TPME qui représentent 80 % du tissu économique, restent très peu digitalisées. Conséquence, elles sont peu compétitives au niveau régional et international et contribuent peu au développement.

L'autre difficulté de l'économie numérique reste les disparités qui subsistent dans l'accès équitable aux technologies et au haut débit sur l'ensemble du territoire et la faible contribution des femmes. Bien que 70 % des entreprises soient dirigées par des femmes au Togo, l'on assiste à un déficit de représentation dans certains segments des startups et de l'innovation technologique entraînant du coup, une faible contribution au développement.

Face aux défis, le pays entend promouvoir le développement des infrastructures, renforcer les partenariats internationaux, accompagner les TPME et startups et catégoriser l'écosystème numérique du pays pour mieux déployer les solutions.

Caleb Akponou

Togo-France

Les communes togolaises au cœur d'une coopération tournée vers les populations

Frédéric Cholé a choisi le terrain. Du 12 au 15 octobre 2026, le délégué pour les collectivités territoriales et la société civile au ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères a effectué sa première visite officielle dans le pays, avec un objectif précis : préparer les premières Assises de la coopération décentralisée franco-togolaise, prévues à Paris en janvier 2027.

Outre des entretiens avec plusieurs ministres, un vice-président de l'Assemblée nationale et l'Agence nationale de formation des collectivités territoriales, le délégué a pris la route. À Blitta, dans la région Centrale, il a rencontré des élus et des acteurs liés aux collectivités du Grand Est français. À Kpalimé, il a

dialogué avec les maires des neuf communes du Grand Kloto.

Pour les populations, l'intérêt de cette coopération est concret. Elle relie directement des collectivités françaises et togolaises, au service de projets pensés à l'échelle des quartiers et villages. Élus, acteurs de la société civile et volontaires des deux pays y partagent leurs savoir-faire et tissent des liens qui durent bien au-delà des mandats.

Les Assises de janvier entendent ouvrir un nouveau chapitre, où le développement économique territorial et la mobilisation de la

diaspora occuperont une place importante. Elles s'inscrivent dans une dynamique engagée

en juillet à Paris, où le Togo était pays d'honneur.

Pour les communes

décentralisée peut leur offrir cet appui précieux. Si les Assises débouchent



Hodabalo Awaté (d) et Frédéric Cholé (g)

par la visite du ministre Jean-Noël Barrot en avril, le sommet Africa Forward de Nairobi en mai et les Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales,

togolaises, l'enjeu est de taille. Elles ont besoin d'expertise, de partenaires fiables et de moyens pour répondre aux attentes légitimes des habitants. La coopération

sur des projets tangibles, elles pourraient marquer un tournant : celui d'un développement qui se construit depuis les territoires, avec ceux qui les habitent.

Fin de visite en Chine Suite de la page 4

Que retenir du périple du chef du gouvernement togolais ?

... scientifiques nationales, notamment au bénéfice de l'Institut des métiers de la mer de l'université de Lomé et du projet de futur centre national de recherche océanographique. Au-delà de la recherche, l'économie bleue peut offrir des possibilités de diversification dans les services maritimes, la pêche durable et les activités liées à la préservation de l'environnement côtier. La concrétisation de ces perspectives nécessitera des investissements, des compétences spécialisées et une coopération scientifique suivie.

Quinze instruments de coopération, de la finance aux médias

La conclusion de quinze instruments de coopération constitue l'un des principaux résultats annoncés de la visite. Treize accords et mémorandums d'entente ont été signés le 15 octobre 2026 à Pékin, auxquels s'ajoutent deux autres mémorandums conclus au cours du séjour. Les engagements couvrent un éventail de secteurs. Sur

le plan financier, un protocole porte sur l'annulation partielle de la dette togolaise. Dans le domaine commercial, les deux pays ont convenu de renforcer leur coopération douanière à travers le programme des Opérateurs économiques agréés, associant l'Office togolais des recettes (OTR) et l'administration douanière chinoise.

Les accords concernent également l'industrie, les chaînes d'approvisionnement, le commerce numérique et le développement vert. Dans le secteur agricole, un protocole relatif aux exigences phytosanitaires applicables au soja togolais destiné à l'exportation vers la Chine vise à encadrer l'accès de ce produit au marché chinois.

D'autres engagements portent sur le développement des ressources humaines, le projet de construction du bâtiment du ministère togolais des Affaires étrangères et la Coopération entre les institutions audiovisuelles chinoises et la Télévision togolaise (TVT).

La coopération décentralisée entre le Shaanxi et la région de la Kara, ainsi que la promotion de la coopération dans le cadre de l'Initiative pour la sécurité mondiale, complètent cet ensemble.

La diversité de ces instruments traduit une volonté d'élargir les relations entre les deux pays au-delà des échanges diplomatiques traditionnels. Leur portée économique dépendra cependant des modalités d'application, des financements disponibles et de la capacité des acteurs concernés à mettre en œuvre les projets envisagés.

Le véritable test : Transformer les engagements en résultats

Au terme de cette visite, le Togo dispose d'un cadre de coopération élargi avec la Chine. Les accords conclus, les échanges au plus haut niveau et les pistes de partenariat explorées dans les provinces chinoises offrent plusieurs possibilités pour accompagner les priorités nationales. Mais la signature d'accords ne

constitue qu'une première étape. Leur efficacité devra être appréciée à l'aune des projets effectivement lancés, des investissements mobilisés, des compétences transférées et des retombées pour les entreprises et les populations. Laprochainephaseexigera donc un suivi rigoureux, des objectifs précis et une coordination entre les administrations, les collectivités territoriales, les établissements de formation et le secteur privé. La participation des entreprises togolaises sera particulièrement importante pour favoriser la création de valeur locale et permettre à l'économie nationale de tirer parti des nouveaux débouchés. La capacité à mesurer les résultats sera tout aussi déterminante. Les emplois créés, les exportations développées, les infrastructures modernisées et les formations dispensées constitueront des indicateurs plus révélateurs de la portée du partenariat que le seul nombre d'accords signés.

Une ambition économique désormais à concrétiser En élevant leurs relations

au rang de « Communauté d'avenir partagé Chine-Togo à l'ère nouvelle », Lomé et Pékin ont affiché leur volonté d'inscrire leur coopération dans une perspective durable. La visite de Faure Essozimna Gnassingbé a permis de donner un contenu sectoriel à cette ambition, avec des pistes de collaboration dans l'agriculture, le numérique, l'industrie, les infrastructures et l'économie maritime. Pour le Togo, l'intérêt de ce rapprochement réside dans sa capacité potentielle à soutenir la transformation de son économie, à diversifier ses partenariats et à renforcer ses compétences nationales.

L'enjeu est désormais de passer de la diplomatie des engagements à celle des résultats. C'est dans la réalisation des projets, la mobilisation des investissements et les bénéfices effectivement obtenus par les populations que se mesurera la portée de cette nouvelle étape des relations sino-togolaises.

TM

Afrique Suite de la page 5

Le marché des appareils 5G devrait croître de 12,72 % en moyenne par an d'ici 2031 (rapport)

...téléphones 5G milieu de gamme. Le financement des appareils 5G encourage leur adoption en réduisant le paiement initial requis pour un terminal. MTN Mobile Money (MTN MoMo) a lancé son programme de location-vente de terminaux en Afrique du Sud en juillet 2025, proposant des appareils 4G et 5G pour 10 rands (0,60 dollar US) par jour, sans vérification de crédit. Le programme Easy2Own de Vodacom avait connecté 18,8 millions de smartphones jusqu'en mai 2025, et le taux de pénétration des smartphones dans l'ensemble des abonnés du groupe avait atteint 68,6 %. Son dispositif de financement s'élevait à 3,75 milliards de rands sud-africains (201 millions de dollars US).

Au Nigeria, MTN s'est également associé à la plateforme spécialisée dans l'inclusion numérique Intelligra et à la banque Stanbic IBTC dans plus de 200 points de vente pour élargir les options de financement pour l'achat d'appareils 5G.

De plus, les opérateurs de télécommunications associent de plus en plus les appareils à des forfaits de données et des offres de haut débit résidentiel,

ce qui déplace la demande au-delà du simple remplacement de terminal. Dans le même temps, les projets de réseaux privés d'entreprise accroissent la demande de routeurs et de modules.

Les déploiements 5G axés sur l'accès sans fil fixe stimulent également la demande d'appareils au-delà des smartphones, car ils nécessitent des équipements installés chez le client ainsi que des terminaux mobiles. En mai 2026, 40 des 61 réseaux 5G commerciaux d'Afrique proposaient déjà des services d'accès sans fil fixe.

Le rapport indique d'autre part que l'assemblage local et l'optimisation fiscale réduisent le coût de revient des appareils. L'assemblage local diminue les droits d'importation, la taxe sur la valeur ajoutée, les coûts logistiques et les fluctuations monétaires. Dans ce même cadre, certains pays ont adopté des incitations fiscales pour encourager la fabrication locale des appareils compatibles 5G. Le Nigeria a introduit en juin 2026 des exonérations fiscales et des procédures douanières simplifiées pour la fabrication locale des smartphones, des routeurs et des appareils MiFi, tandis que le Kenya permet aux intrants d'assemblage d'appareils d'entrer en franchise

de droits de douane. L'Égypte a combiné des tarifs plus élevés sur les appareils finis avec des concessions fiscales pour les composants importés dans le cadre de son initiative « Egypt Makes Electronics ».

Des politiques spectrales inégales

Par ailleurs, l'expansion du portefeuille Android milieu de gamme compatible 5G encourage l'adoption des terminaux. Samsung Electronics West Africa a lancé le Galaxy A57 5G et le Galaxy A37 5G au Nigeria en mai 2026, étendant les fonctionnalités Galaxy AI à la catégorie 5G milieu de gamme. Infinix a lancé le NOTE Edge au Kenya en février 2026 avec la plateforme MediaTek Dimensity 7100 5G. Le téléphone était proposé à partir de 32 999 shillings kényans (254 dollars US).

Le rapport indique cependant que quelques freins empêchent un développement plus rapide du marché africain des appareils 5G. Il s'agit, en premier lieu, du coût élevé des appareils par rapport au revenu disponible. Le prix du smartphone 5G d'entrée de gamme en Afrique est resté au-dessus de 100 dollars US en 2026, ce qui représentait plus d'un mois

de revenus pour de nombreux utilisateurs potentiels. Ce niveau de prix limite la capacité des programmes de financement à atteindre tous les consommateurs. Les ventes des smartphones à moins de 100 dollars ont reculé de 34 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2026, les prix de la mémoire plus élevés ayant contraint les fabricants à augmenter les prix ou à réduire les configurations des appareils. L'autre frein majeur est l'attribution inégale du spectre dans les 54 pays du continent, qui ralentit le développement d'un écosystème d'appareils 5G cohérent. Les fabricants ont besoin d'une base suffisante de bandes harmonisées avant de pouvoir justifier des conceptions d'appareils spécifiques à l'Afrique à des volumes élevés. À mi-2026, 35 pays avaient alloué du spectre 5G, principalement dans la bande 3,5 GHz, tandis que les cadres pour les ondes millimétriques restaient limités en dehors de l'Afrique du Sud et de l'Afrique du Nord.

Sur un autre plan, l'analyse géographique du marché africain des appareils 5G montre que l'Afrique du Sud a atteint un seuil de maturité inégalé sur le continent. Dans ce pays, les expéditions de smartphones en

Afrique du Sud ont augmenté de 17 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2026, tandis que l'Afrique dans son ensemble reculait de 7 %. Le plan spectral de l'Autorité sud-africaine indépendante des communications (ICASA) de juillet 2026 a désigné la bande supérieure des 6 GHz pour les réseaux mobiles cellulaires à haut débit et couvrirait neuf bandes de fréquences allant de 1 710 MHz à 71 GHz. L'opérateur Rain South Africa et Huawei ont aussi étendu la couverture 5G à grande échelle grâce à l'association d'une technologie d'antennes intelligentes à haut rendement (Massive MIMO) avec des fréquences radio basses, situées sous la barre de 1 GHz.

Au Nigeria, la 5G devrait se développer à un taux de croissance annuel moyen de 13,90 % entre 2026 et 2031, soit le taux le plus rapide sur le continent. La Commission nationale des communications (NCC) a rapporté une pénétration de la 5G de 14 % et une couverture dans 27 États, après le déploiement de plus de 730 sites supplémentaires en 2026. Le reste de l'Afrique représentait 54,40 % du volume du marché africain des appareils 5G en 2025.

Avec l'Agence Ecofin



COPIE

SOMMATION DE PRENDRE COMMUNICATION
DU CAHIER DES CHARGES

L'An Deux Mil Vingt et Six

Et le lundi 19 octobre à 16 heures 10 minutes

A la requête de la **BIA-Togo, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au Capital Social de DIX MILLIARDS de FRANCS (CFA 10.000.000.000), Société de Droit Togolais, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du TOGO (RCCM) sous le numéro TOGO-LOME 1981 B 1156, modifié sous le numéro TG-LOM 2022 M 014, ayant son siège social à Lomé, 13, Avenue Sylvanus OLYMPIO, BP: 346, Téléphone: (228) 22 21 32 86, Fax: (228) 22 23 05 50, prise en la personne de son légal, demeurant et domicilié audit siège ;**

Assistée de **Maître DOSSEY FOLLI Kossi Jean, Avocat à la Cour, 14 Rue des Sabliers 01 B.P. 472-Tél : (00228) 22-20-60-01/ Fax:(00228) 22-20-60-02, Lomé-Togo ; E-mail : fdossey@hotmail.com ;**

En l'Etude de qui domicile est élu pour les présentes et leurs suites ;



J'ai

Mons. Doris Améyo KPONYO, Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de 1ère Instance de Lomé demeurant et domicilié en la ville quartier Djebeu en face de l'Institut Africain de Développement Sanitaire et Social (IADS) B.P. 81382 Tél: 22 25 15 83 LOMÉ - TOGO Soussigné

Dit et déclaré à :

1-) **Société SONFRAN & ASSOCIES SARL U, au capital de CENT MILLE (100.000) DE FRANCS CFA, ayant son siège social à Lomé, Quartier AGOE Kossigan II, Rue non dénommée, Tel 90 34 80 21/ 98 42 40 85, immatriculée au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier sous le N° TO-LFW-01-2022B-13-00763, prise en la personne de son gérant, Monsieur Komlan Guadédé MOKLI, demeurant et domicilié audit siège, où étant et parlant à : Les bureaux étant fermés, nous avons procédé à l'affichage à la porte principale de l'immeuble du Tribunal de Grande Instance de Lomé et à l'insertion dans le Journal Togomatin conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile et suivant l'ordonnance N° 2358/2025 rendue le 28 septembre 2025 par le Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé.**

2-) **Monsieur Komlan Guadédé MOKLI, Tiers constituant de la société SONFRAN & ASSOCIES SARL U, Directeur de société, demeurant et domicilié à**

Scanné avec CamScanner

1150

Lomé, titulaire de la CNI N° 0227-827-8054 établie à Lomé le 15/10/2018, tel 00 228 90 34 80 21, email : sonfran.associates@gmail.com, où étant et parlant à N'ayant plus d'adresse connue, son numéro 90348021 étant indisponible et ne répondant plus au mail, nous avons procédé à l'affichage à la porte principale de l'immeuble du Tribunal de Grande Instance de Lomé et à l'insertion dans le Journal Togomatin conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile et suivant l'ordonnance N° 2358/2025 rendue le 28 août 2026 par le Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé.

Que :

- Sur requête de la **BIA-Togo, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au Capital Social de DIX MILLIARDS de FRANCS (CFA 10.000.000.000), Société de Droit Togolais, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du TOGO (RCCM) sous le numéro TOGO-LOME 1981 B 1156, modifié sous le numéro TG-LOM 2022 M 014, ayant son siège social à Lomé, 13, Avenue Sylvanus OLYMPIO, BP: 346, Téléphone: (228) 22 21 32 86, Fax: (228) 22 23 05 50, prise en la personne de son légal, demeurant et domicilié audit siège, un cahier des charges, est dressé et signé par Maître DOSSEY FOLLI Kossi Jean, Avocat, pour parvenir à la vente sur saisie immobilière de l'immeuble ci-après :**

Il s'agit d'un immeuble urbain, bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance de 01a58 ca, limité au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété NYAMBU et à l'Est par une rue non dénommée de 13,80 mètres, objet du titre foncier N° 46 745, Vol 271, F° 12, sis à Lomé quartier Légbassito Zovadzen, appartenant à Monsieur Komlan Guadédé MOKLI, Tiers constituant de la société

L'immeuble est saisi par la requérante, par suite de la publication du commandement aux fins de saisie immobilière délivré au susnommé, suivant exploit de Maître Doris Améyo KPONYO, Huissier de Justice à Lomé, en date enregistré et publié au Bureau de la Conservation de la Propriété Foncière de Lomé, le SEPTEMBRE 2026. Ledit cahier des charges vient d'être déposé au Greffe du TRIBUNAL DE COMMERCE DE LOME, par Maître DOSSEY FOLLI Kossi Jean, Avocat à la cour;

Et à même requête, demeure et élection de domicile ainsi que constitution d'Avocat que dessus, j'ai, huissier susdit et soussigné, étant et parlant comme il est dit, vous fait sommation :

De :

-Prendre communication du cahier des charges audit Greffe,

Scanné avec CamScanner

COPIE

-Y insérer vos dires et observations, jusqu'au cinquième jour précédant l'audience éventuelle, audience, qui aura lieu par-devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LOME, le **MERCREDI, 25 NOVEMBRE 2026, A 11 HEURES** où seront jugées les contestations soulevées, s'il y a lieu

Vous déclare, que s'il n'y a eu ni dires ni observations insérés au cahier de charges la fixation de cette audience sera considérée comme non avenue ;

-Et qu'à défaut de former et de faire mentionner à la suite du cahier des charges jusqu'au cinquième jour précédant l'audience éventuelle, la demande de résolution d'une vente antérieure ou la poursuite de folle enchère d'une réalisation forcée antérieure, vous serez déchues à l'égard de l'adjudicataire de ses droits d'exercer ces actions ;

-Comparaitre le **MARDI, 29 DECEMBRE 2026 à 11 HEURES**, au **TRIBUNAL DE COMMERCE DE LOME**, pour l'adjudication de l'immeuble saisi dont s'agit, sur la mise à prix de : **VINGT DEUX MILLIONS FRANCS (CFA 22 000 000);**

Leur déclarant que faute par eux de se présenter, il sera contre eux donné défaut de suite et procédé à l'adjudication tant en leur absence qu'en leur présence.

SOUS TOUTES RESERVES

Et afin qu'il n'en ignore, je leur ai, où étant et parlant comme dessus, remis et laissé copie du présent exploit dont le coût est de _____ F CFA



Scanné avec CamScanner

COP 17/Biodiversité

Accélérer la mise en œuvre des engagements pour enrayer l'érosion du vivant

La protection de la biodiversité est au cœur des discussions de la 17ème Conférence des Parties (COP 17) à la Convention sur la diversité biologique (CDB), qui s'est ouverte le lundi 19 octobre 2026 à Erevan, en Arménie.

Alors que plus d'un million d'espèces sont menacées d'extinction, les États sont appelés à accélérer la mise en œuvre de leurs engagements pour enrayer l'érosion du vivant et préserver les moyens de subsistance de milliards de personnes. Quatre ans après l'adoption du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal, cette conférence des Nations unies doit permettre d'évaluer les progrès accomplis et de déterminer les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030.

« En 2022, 196 pays ont pris des engagements. Mais nous sommes tous responsables les uns envers les autres, ainsi qu'envers les générations futures. Ce qui se joue ici, à Erevan, est crucial. Des milliards de personnes, dont l'existence est bouleversée par les conséquences de la perte de biodiversité, comptent sur les avancées qui seront réalisées ici au cours des deux prochaines semaines », a déclaré Astrid Schomaker, secrétaire exécutive de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique.

Mobiliser toutes les forces

Soulignant que « l'action en faveur de la nature porte ses fruits », madame Schomaker a appelé à mieux mobiliser les savoirs et les initiatives des peuples autochtones, des communautés locales, des femmes et des jeunes, afin qu'ils participent pleinement aux décisions. « Nous avons besoin d'un engagement encore plus fort de la part des villes, des entreprises et des institutions financières... Les données scientifiques sont sans appel. Aucune nation, aucune économie, aucune société n'est à l'abri des conséquences de la perte de biodiversité », a-t-elle affirmé. Les discussions portent notamment sur les

principaux facteurs de l'érosion du vivant : les changements en matière d'utilisation des terres et des mers, la surexploitation des espèces, le changement climatique, la pollution et les espèces exotiques envahissantes. Parmi les objectifs phares du cadre de Kunming-Montréal figure l'engagement dit « 30 par 30 », qui vise à protéger 30% des terres et des mers de la planète d'ici à 2030, année butoir des Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Etats membres des Nations unies en 2015.

Pour respecter ces engagements, les stratégies nationales doivent être alignées sur les objectifs mondiaux, les financements doivent être à la hauteur des besoins et les modes de production et de consommation doivent tenir compte des « ressources limitées de notre planète », selon la secrétaire exécutive de la CDB.

Des engagements aux résultats concrets

Pour l'Arménie, pays hôte de cette 17ème Conférence des Parties à la CDB, l'enjeu est désormais de traduire les promesses en avancées mesurables sur le terrain. « Nous voulons que la COP 17 envoie un signal politique clair : pour faire face à la perte de biodiversité, une action coordonnée est nécessaire, impliquant les gouvernements, les organisations internationales, le secteur privé et la société civile », a déclaré à Paruyr Hovhannisyan, représentant permanent de l'Arménie auprès des Nations unies.

« Cela suppose de renforcer la mise en œuvre, de mobiliser des ressources adéquates, et d'améliorer le suivi ainsi que la responsabilité », a-t-il ajouté. Les gouvernements doivent notamment réaliser le premier bilan mondial des progrès collectifs accomplis depuis l'adoption du cadre en 2022, à partir des rapports nationaux et des stratégies actualisées de protection de la biodiversité. Cet examen doit permettre d'identifier

les avancées, mais aussi les domaines dans lesquels les efforts doivent être intensifiés.

La question du financement figure également parmi les priorités. Le cadre prévoit

L'amélioration du suivi des engagements, la fiabilité des données et le renforcement des capacités nationales figurent également à l'ordre du jour. Les gouvernements devront par ailleurs

de plus sur l'arbre de la vie. Le chaos climatique, les espèces envahissantes, le surpâturage et la surpêche, l'usage excessif d'engrais, de pesticides, de plastiques et de métaux lourds ; autant de facteurs qui



La biodiversité dans toute sa diversité (Image trouvée en ligne)

de mobiliser au moins 200 milliards de dollars par an d'ici à 2030, toutes sources confondues, dont au moins 30 milliards de dollars par an au titre du financement international en faveur de la biodiversité.

Les discussions doivent aussi faire progresser la mise en œuvre du Fonds de Cali, créé dans le cadre

s'attaquer aux politiques économiques qui freinent la transition, notamment aux incitations néfastes pour la nature et aux pratiques de consommation non durables.

Mettre fin à la « guerre contre la nature »

Ces négociations interviennent après

alimentent la triple crise planétaire : pollution, perte de biodiversité et chaos climatique », a-t-il déclaré.

Le chef de l'Onu a averti que la planète se rapprochait dangereusement d'un état qui pourrait la rendre inhabitable. Il a toutefois souligné que le Cadre mondial pour la biodiversité



La biodiversité florissante d'une zone humide (Image trouvée en ligne)

de la Convention sur la diversité biologique lors de la COP16, en Colombie. Ce mécanisme vise à recueillir des contributions des entreprises qui tirent profit de l'utilisation de données génétiques numériques, afin de financer la conservation de la biodiversité et de soutenir notamment les peuples autochtones.

un avertissement du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (Onu), António Guterres, qui a appelé vendredi dernier à mettre fin à la « guerre contre la nature » et à renforcer les efforts internationaux pour préserver la biodiversité au bénéfice des générations futures. « Chaque jour, l'humanité scie une branche

de Kunming-Montréal avait déjà suscité des initiatives dans le monde entier depuis son adoption en 2022. À Erevan, les gouvernements sont désormais appelés à accélérer cette dynamique et à combler le fossé entre leurs engagements et leur mise en œuvre, alors que l'échéance de 2030 approche.

Edem Dadzie

COPIE

EXPLOIT RECTIFICATIF D'UN EXPLOIT DE SIGNIFICATION DE COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE IMMOBILIERE EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2026

10001

10001

L'an deux mille vingt-six (2026)

Et le Mardi Vingt (20) Octobre à 09 heures 35 minutes,

A la requête de **ORABANK – TOGO**, Société Anonyme (S.A.), avec Conseil d'Administration de droit OHADA, au capital social de Vingt milliards Trente-huit millions deux cent vingt mille (20.038.220.000) Francs CFA, immatriculé au Registre du Commerce du Crédit Mobilier (RCCM) de Lomé sous le numéro TOGO-LOME 2003 B 0949-Banque N° TG116K, ayant son siège social à Lomé au 11, Avenue du 24 Janvier, BP 325 LOME-TOGO, NIF : 10001744807, téléphone : +228 22 21 62 21, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié à qualité audit siège ;

Assistée de Maître **Modjona-Esso T. DANDAKOU**, Avocat au Barreau du Togo dont le Cabinet est situé en face Ecole Primaire Catholique AFLAO TOTSI, 02 BP. 20820 Lomé 2, mobile : +228 92 02 93 33, téléphone/télécopie : +228 22 50 90 90, adresse électronique : etudedandakou@gmail.com ;

2026

2026

2026

Dit et déclaré à :

Sieur **AGASSI Kossivi Sédofia**, débiteur principal et caution hypothécaire, demeurant et domicilié à Lomé, quartier Bè-Klikomé, Tel : +228 97 21 69 19, en son domicile, où étant et parlant à : *L'intéressé n'ayant ni domicile ni résidence connus et injoignable sur son numéro de téléphone connu, s'est présenté à la signification de l'acte, par affichage au Tribunal de Commerce de Lomé ; la suite des formalités, comme il sera dit dans le procès-verbal de signification.*

Qu'en date du 25 septembre 2026, un exploit de signification de commandement aux fins de saisie immobilière lui a été délaissé.

Que ledit exploit comporte une erreur matérielle relativement à la désignation de l'immeuble objet de la saisie ;

Qu'au lieu de :

Il s'agit d'un immeuble non bâti sis à Lomé, quartier Aflao Wongnommé, d'une contenance superficielle de trois ares un centiare (3a 01ca) ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier limité au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété LIASSOU Faizatou, au Sud-Est par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité AKOULOPO objet du Titre Foncier 64 151 RT, Volume LXXII N°0833, lequel immeuble appartient au sieur **AGASSI Kossivi Sédofia** pour l'avoir acquis par voie d'achat auprès de dame LIASSOU Faizatou, il a été mentionné ce qui suit :

Il s'agit d'un immeuble non bâti sis à Lomé, quartier Aflao Wongnommé, d'une contenance superficielle de trois ares un centiare (3a 01ca) ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier limité au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété LIASSOU Faizatou, au Sud-Est par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité AKOULOPO objet du Titre Foncier 64 141 RT, Volume LXXII N°0833, lequel immeuble appartient au sieur **AGASSI Kossivi Sédofia** pour l'avoir acquis par voie d'achat auprès de dame LIASSOU Faizatou ;

Que par le présent acte, la requérante rectifie cette erreur matérielle et précise en conséquence de lire :

Il s'agit d'un immeuble non bâti sis à Lomé, quartier Aflao Wongnommé, d'une contenance superficielle de trois ares un centiare (3a 01ca) ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier limité au Nord-Est et au Nord-Ouest par la propriété LIASSOU Faizatou, au Sud-Est par une rue non dénommée de 16 mètres et au Sud-Ouest par la propriété de la collectivité AKOULOPO objet du Titre Foncier 64 151 RT, Volume LXXII N°0833, lequel immeuble appartient au sieur **AGASSI Kossivi Sédofia** pour l'avoir acquis par voie d'achat auprès de dame LIASSOU Faizatou ;

Le reste est sans changement ;

Que la présente rectification est faite à toutes fins que de droit.

ET POUR QU'IL NE L'IGNORE

Et je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé et remis copie du présent exploit dont le coût est de : **30.000 F CFA**.

L'HUISSIER,

2026

2026

2026

Lomé : un incendie à Tokoin Ramco relance les appels à la solidarité

Les flammes ont détruit des biens commerciaux et laissé plusieurs commerçantes dans la détresse à Tokoin Ramco, à Lomé. Survenu dans la soirée du lundi 19 octobre 2026, l'incendie a mobilisé les riverains avant l'intervention des sapeurs-pompiers. Au-delà des pertes matérielles, le sinistre remet en lumière les enjeux de l'accès aux secours et de l'accompagnement des personnes touchées.

Peu après 20 heures, une épaisse fumée s'est échappée d'une boutique située en face de la boulangerie Bomaco, sur le tronçon reliant le feu tricolore de Ramco à Canal Olympia. Rapidement, les flammes ont suscité la panique. Des jeunes, des personnes âgées et des passants se sont mobilisés pour tenter de limiter les dégâts, sans parvenir à maîtriser le feu.

Alertés par des riverains, les sapeurs-pompiers sont finalement arrivés sur

les lieux et ont maîtrisé l'incendie avec l'appui de jeunes du quartier. Toutefois, selon plusieurs témoins, le numéro d'urgence 118 serait resté occupé pendant près de quinze minutes. Ce témoignage soulève des interrogations sur l'accessibilité du dispositif d'alerte, même si les circonstances précises restent à vérifier. L'origine du sinistre n'était pas connue au moment des faits. La gendarmerie s'est rendue sur place pour sécuriser le périmètre et contribuer aux investigations destinées à établir les circonstances du départ de feu.

Les conséquences humaines ont également marqué la soirée. Aïcha Kolor, commerçante dont la boutique sert aussi de restaurant, a été victime d'un malaise. Des riverains lui ont porté assistance. Pour les personnes touchées, les marchandises

et équipements détruits représentent non seulement des pertes financières, mais aussi des revenus indispensables à



leurs familles.

À l'approche des fêtes de fin d'année, ces dégâts pourraient fragiliser davantage les activités concernées. Un accompagnement des victimes par les autorités et les personnes de

bonne volonté permettrait d'évaluer leurs besoins et d'envisager des formes de soutien adaptées. Le sinistre relance enfin la

incendies. Un bilan précis des pertes et les conclusions des investigations restent

question de la proximité des secours dans les quartiers de Lomé. Une meilleure accessibilité des lignes d'urgence, des moyens d'intervention adaptés et la sensibilisation aux gestes de prévention pourraient contribuer à limiter les conséquences de futurs

attendus. Dans l'immédiat, la solidarité envers les commerçantes sinistrées constitue une priorité pour les aider à reprendre leurs activités et préserver les moyens de subsistance de leurs familles.

La Rédaction

Agriculture

Le Togo attend près de 1,96 million de tonnes de céréales en 2026-2027

Le Togo s'achemine vers une nouvelle progression de sa production céréalière. Selon la mise à jour de septembre 2026 du Réseau de systèmes d'alerte précoce contre la famine (FEWS NET), le pays devrait récolter 1 955 893 tonnes de céréales durant la campagne 2026-2027, soit une augmentation de 4,3 % par rapport à 2025-2026 et de 25,2 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Ces perspectives s'expliquent notamment par une installation normale des cultures et des conditions de développement favorables dans une grande partie du territoire.

Cette prévision intervient après une production céréalière de 1 560 278 tonnes pour la campagne 2023-2024, en hausse de 8,4 % par rapport à la campagne précédente, selon les données reprises dans le Rapport économique et social 2024 du Togo. Les résultats couvrent plusieurs cultures essentielles à l'alimentation et aux revenus agricoles.

Le maïs, pilier de la production nationale

Le maïs occupe une place centrale dans le système

alimentaire togolais. Il constitue une denrée de base pour les ménages et intervient également dans l'alimentation animale et les activités de transformation.

Les séries statistiques publiées par la Bceao dans son rapport annuel 2023 indiquent une production de maïs passée de 929 000 tonnes en 2021 à 977 300 tonnes en 2022, puis à 1 059 800 tonnes en 2023. Ces chiffres illustrent le poids de cette céréale dans la production nationale. Ils concernent toutefois une période antérieure aux prévisions de 2026-2027 et ne doivent pas être confondus avec les volumes attendus pour la nouvelle campagne.

Riz et mil, des filières complémentaires

Le riz paddy et le mil contribuent également à la diversité de l'offre céréalière. D'après les mêmes séries de la Bceao, la production de riz paddy est passée de 165 500 tonnes en 2021 à 186 300 tonnes en 2023. Celle du mil et du sorgho, regroupés dans cette statistique, a progressé de 304 600 à 344 700 tonnes sur la même période.

Ces données regroupées ne

permettent pas d'isoler la contribution du mil de celle du sorgho. Pour disposer des volumes les plus récents par culture, le ministère



Des femmes en train de planter du riz

chargé de l'Agriculture met à disposition un portail dédié aux statistiques agricoles nationales.

Le riz bénéficie par ailleurs d'initiatives de soutien à la production, à la collecte et à la transformation. Dans la région des Savanes, le renforcement des capacités de la rizerie de Tône vise notamment à faciliter l'écoulement du riz paddy et la commercialisation des surplus.

Des récoltes abondantes, mais un défi commercial

L'amélioration des disponibilités devrait faciliter l'accès des ménages à

prévoyant environ 13 000 tonnes pour une enveloppe de 2,6 milliards de FCFA, selon les informations communiquées pour octobre

l'alimentation. En septembre 2026, le kilogramme de maïs coûtait en moyenne 155 FCFA, soit 54 % de moins qu'un an auparavant et 44 % sous sa moyenne quinquennale, selon FEWS NET. Cette baisse bénéficie aux consommateurs, mais comprime les recettes des producteurs.

Pour soutenir la filière, l'Agence nationale de la sécurité alimentaire du Togo (Ansats) a annoncé une campagne d'achat de céréales

2026. L'enjeu est désormais de transformer la hausse attendue des volumes en revenus agricoles durables. Le stockage, la transformation locale, l'accès aux marchés et des prix rémunérateurs seront déterminants pour consolider la sécurité alimentaire et améliorer les conditions de vie des producteurs.

Affo-Djèlè Alarba

Energie électrique

Les coupures de courant devraient prendre fin le 27 octobre

Les perturbations dans la fourniture de l'électricité au Togo devraient progressivement prendre fin à partir du 27 octobre 2026, date prévue pour l'achèvement des travaux de maintenance annoncés par la West African Gas Pipeline Company (WAPCo). La compagnie énergie électrique du Togo (CEET) se veut rassurante, malgré les désagréments que connaissent actuellement plusieurs localités du pays.

À l'origine de ces coupures figure le retard pris par WAPCo dans le déclenchement de ses travaux de maintenance préventive sur ses équipements. Initialement programmées



Un technicien sur des installations électriques

du 7 au 22 octobre 2026, ces opérations ont été reportées du 12 au 27 octobre. Elles entraînent une interruption de l'approvisionnement en gaz naturel destiné aux centrales thermiques implantées sur le

territoire national. Cette situation affecte la production d'électricité, le gaz naturel constituant une source d'énergie importante pour le fonctionnement de ces installations. Face à cette

contrainte, la CEET a décidé de recourir davantage aux combustibles liquides, plus coûteux, afin de maintenir autant que possible la continuité du service et d'éviter une réduction plus importante de l'offre électrique.

Malgré ces mesures, des interruptions de courant restent récurrentes dans certains quartiers et localités. La compagnie reconnaît que les dispositions prises permettront de limiter les perturbations sans toutefois les supprimer totalement.

Un retour progressif à la normale attendu

Selon un communiqué de la CEET, la fin des travaux

de maintenance, prévue le 27 octobre, devrait permettre la reprise de l'approvisionnement en gaz naturel et favoriser une amélioration de la desserte en électricité. Le retour à la normale dépendra toutefois de la reprise effective des livraisons de gaz et des conditions de fonctionnement des installations.

En attendant, la CEET recommande aux consommateurs de maintenir leurs appareils débranchés pendant les coupures et de ne les rebrancher qu'au retour du courant, afin de limiter les risques liés aux variations électriques.

La rédaction

CORIS PEPS
L'esprit tontine, l'épargne rémunérée en plus.

Commencez aujourd'hui Réalisez demain.

5%
ÉPARGNE RÉMUNÉRÉE

à partir de 10 000 FCFA

8283

Offre soumise à conditions

CORIS BANK
INTERNATIONAL
La Banque Autrement

<https://coris.bank>